

VOTRE CONTRAT DE MENSUALISATION
Relatif au paiement de votre facture d'eau et d'assainissement

A la suite de votre adhésion :

- ↳ **EN JANVIER :** vous recevez un avis d'échéance indiquant :
 - le montant et les dates des dix mensualités dont le règlement sera effectué directement par votre banque ou votre centre de chèque postal,
 - la consommation de référence sur laquelle est basé le calcul des prélèvements mensuels.

Pour des raisons techniques, le montant d'un prélèvement mensuel ne peut être inférieur à 8 Euros T.T.C.

Pendant l'année :

- ↳ **DE FEVRIER à NOVEMBRE :** les prélèvements sont effectués le 12 de chaque mois ou le 1^{er} jour ouvrable suivant. Il représente 1/11ème de la consommation de référence (moyenne de la consommation journalière), qui correspond à votre consommation de l'année précédente, au préalable, arrondi. Si votre consommation présente une variation importante, une révision de vos mensualités peut être envisagée sur votre demande.

En fin d'année :

- ↳ **EN DECEMBRE :** suite au relevé de votre compteur, vous recevrez une facture qui indique le solde à régler :
 - si les prélèvements ont été trop élevés, le surplus vous sera automatiquement remboursé sur votre compte.
 - si les prélèvements ont été inférieurs, le solde, déduction faite des prélèvements déjà effectués, sera prélevé sur votre compte à partir du 12 décembre.

Pour toute modification du contrat en cours d'année (adresse, titulaire du compte, etc...): vous devez remplir une nouvelle autorisation de prélèvement

Réf. Contrat :
Adresse Abonné :

Vous souhaitez changer le compte sur lequel les prélèvements sont effectués :

- ↳ Si vous changez de numéro de compte, d'agence, de succursale ou de centre de chèque postal, ou si vous changez de banque, vous devez remplir une autorisation de prélèvement à demander au SERVICE DES EAUX et fournir un relevé d'identité bancaire ou postal concernant votre nouveau compte.
- ↳ Si vous prévenez le SERVICE DES EAUX avant le 15 du mois, les prélèvements seront effectués sur votre nouveau compte dès le mois suivant. Dans le cas contraire, la modification interviendra un mois plus tard.

Echéances impayées :

- ↳ Si un prélèvement ne peut être effectué sur votre compte, son montant sera automatiquement perçu avec la mensualité suivante.
- ↳ Si cet incident se produit une seconde fois dans l'année et vous perdrez le bénéfice de la mensualisation.

PENSEZ A APPROVISIONNER VOTRE COMPTE A CHAQUE ECHEANCE.

Renouvellement du contrat :

Sauf avis contraire de votre part, votre contrat de mensualisation est **automatiquement reconduit** l'année suivante. Vous ne devez établir une nouvelle demande que si vous avez dénoncé le contrat en cours d'année de votre fait ou du fait du service des Eaux, et que vous désirez vous mensualiser à nouveau. Tout contrat de mensualisation est à souscrire avant le 20 Décembre.

Fin du contrat :

Si vous voulez renoncer à votre contrat, il suffit d'en informer le SERVICE DES EAUX par simple lettre avant le 20 du mois en cours.

Signature « Bon pour acceptation »

AUTORISATION DE PRELEVEMENT

J'autorise l'établissement teneur de mon compte à prélever sur ce dernier, si sa situation le permet, tous les prélèvements ordonnés par le TRESOR PUBLIC. En cas de litige sur un prélèvement, je pourrais en faire suspendre l'exécution par simple demande à l'établissement teneur de mon compte. Je réglerai le différend directement avec le SERVICE DES EAUX.

CLIENT	Numéro d'émetteur : 484637	BENEFICIAIRE																
Prénom.....Nom..... N°.....Rue..... Code Postal Commune..... Téléphone..... Votre référence client		COMMUNAUTE DE COMMUNES DE GEVREY CHAMBERTIN 25, Avenue de la Gare BP 34 21220 GEVREY-CHAMBERTIN																
Je choisis le prélèvement : <input type="checkbox"/> Tous les mois <input type="checkbox"/> A chaque facture		DESIGNATION DU CREANCIER TRESOR PUBLIC																
<table style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="2" style="text-align: center;">COMPTE A DEBITER</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="width: 15%;">Codes</td> <td style="width: 15%;">N° de compte</td> <td style="width: 15%;">Clé</td> <td></td> </tr> <tr> <td style="font-size: small;">Etablissement</td> <td style="font-size: small;">Guichet</td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td style="text-align: center;">---</td> <td style="text-align: center;">---</td> <td style="text-align: center;">---</td> <td style="text-align: center;">---</td> </tr> </table>	COMPTE A DEBITER				Codes	N° de compte	Clé		Etablissement	Guichet			---	---	---	---		NOM ET ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT TENEUR DU COMPTE A DEBITER Banque..... Agence..... Adresse..... Code Postal..... Ville
COMPTE A DEBITER																		
Codes	N° de compte	Clé																
Etablissement	Guichet																	
---	---	---	---															
Joindre IMPERATIVEMENT un relevé d'identité bancaire																		
Date et signature :																		